|  |  |
| --- | --- |
|  | **PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT** |

TERMES DE REFERENCE

|  |  |
| --- | --- |
| **I. INFORMATIONS GENERALES:** | |
| **Titre :** | Evaluation à mi-parcours du portefeuille ODD16+ |
| **Portefeuille :** | Soutenir la paix par la promotion d’une société pacifique, juste et inclusive en Tunisie |
| **Type de contrat :** | Contrat Individuel (IC): |
| **Reportant à :** | Team Leader Gouvernance et Spécialiste en Suivi et Evaluation (supervision directe) et Représentante Résidente Adjointe (supervision globale) |
| **Durée de la mission :** | **4**0 jours ouvrables sur une periode de trois mois (du 1 décembre 2021 au 31 janvier 2022) dont 25 jours en Tunisie |
| **Pays :** | A distance et à Tunis avec visites de terrain dans les gouvernorats de Médenine,Gabés et Tataouine |

|  |
| --- |
| II. CONTEXTE : |
| Ces termes de référence se concentrent sur une évaluation du portefeuille ODD16+ « Soutenir la paix par la promotion d’une société pacifique, juste et inclusive en Tunisie ». Le portefeuille ODD16+ est aligné avec le document de Programme du Pays (CPD) du PNUD Tunisie (2015-2019)et celui de (2021-2025) et le Plan Cadre des Nations Unies pour le développement (UNDAF 2015-2019) (2021-2025)  Le 14 décembre 2018, le PNUD a signé avec la Présidence du Gouvernement de la République Tunisienne le document du portefeuille des projets "Soutenir la paix par la promotion d'une société pacifique, juste et inclusive en Tunisie ". Le portefeuille ODD16+ inclut 3 effets qui sont axés sur les institutions efficaces, justice et paix :   1. Les institutions et processus nationaux clés visant à promouvoir la gouvernance démocratique, à consolider l'État de droit et à promouvoir la citoyenneté sont mis en place 2. Les communautés, en particulier les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables, bénéficient et contribuent aux efforts visant à promouvoir le développement local, à renforcer l'accès à la justice et à la sécurité et à renforcer la cohésion sociale 3. Le gouvernement et les parties prenantes nationales et locales améliorent leur capacité à planifier, suivre et à agir pour atteindre l’ODD 16+.   Les effets sont davantage articulés par le biais de projets, dont la liste complète est fournie à l’annexe 1.  Le portefeuille ODD 16+ se caractérise par une nouvelle modalité opérationnelle - le portefeuille de projets, lancée par le PNUD en juin 2018[[1]](#footnote-2) - permettant une approche programmatique innovante, multidimensionnelle et intégrée.  Le programme est mis en œuvre aux niveaux national et infranational. Les interventions au niveau infranational sont concentrées dans les régions de Médenine, Tataouine et Gabès (Sud-Est tunisien) qui sont prioritaires pour le gouvernement selon le plan quinquennal de développement 2016-2020. En plus, la précarité sécuritaire, les vagues de migration sub-saharienne, la proximité avec la Libye ainsi que la forte présence d’activités économiques informelles font de ces régions des zones ou la confiance de la population envers les institutions étatiques est très touchée et/ou les populations les plus vulnérables (femmes, jeunes, détenus…) voient leurs droits bafoués.  Le partenaire national du portefeuille ODD16+ est la Présidence du gouvernement. Les autres partenaires sont les ministères concernés, les collectivités locales, les instances indépendantes et les organisations de la société civile. Les autres partenaires comprennent les agences sœurs des Nations Unies et les partenaires de développement qui contribuent à la réalisation des résultats.  Le PNUD compte engager une évaluation à mi-parcours du portefeuille des projets ODD16+ tel que prévu dans le document de portefeuille. Elle fait partie du plan d'évaluation du CPD et alimentera la mise en œuvre des nouveaux Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF) et Document de programme de pays du PNUD pour la période 2021-2025. |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| III. OBJECTIFS DE L’EVALUATION : | | | |
| Cette évaluation a pour objectif de mesurer la mise en œuvre du portefeuille , d’en tirer les leçons pour mieux définir les perspectives de la mise en œuvre, d’identifier les facteurs sous-jacents qui affectent la mise en œuvre, et les conséquences involontaires (positives et négatives), afin de tirer des enseignements et de recommander des actions pour améliorer les performances du portefeuille pour la période restante de mise en oeuvre. Notamment, l'évaluation vise à recueillir des éléments d'appréciation sur la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence et la durabilité de la programmation actuelle. L’évaluation prendra en compte également les critères genre, vulnérabilité et droits humains; en tant que critère transversal de l’évaluation de la mise en œuvre du portefeuille et de ses premiers résultats.  L'évaluation remplit une importante fonction de redevabilité, en fournissant aux parties prenantes et aux partenaires une évaluation impartiale des résultats du programme de soutien du PNUD, dans ce cas, dans le cadre du portefeuille ODD16+. Ceci est d’autant plus important compte tenu de la nouveauté liée à cette modalité programmatique au niveau du PNUD Tunisie et au niveau mondial.  L’évaluation fera la revue des risques et de la Procédure d’Examen Social et Environnemental (SESP) afin d’assurer leur mise à jour et l’identification d’éléments nouveaux. | | | |
| IV. PORTEE DE LA MISSION : | | | |
| |  | | --- | | Conformément aux principes d’évaluation du PNUD, l’évaluation portera principalement sur le processus de mise en œuvre du portefeuille ODD16 et s’assurera qu’il permettra de réaliser notamment l’impact escompté par rapport au genre, droits humains et ODD. Elle approfondira la réflexion autour des 7 critères de qualité et fournira notamment des réponses aux questions suivantes :  ***Pertinence :*** Ce critère porte à la fois sur les phases de conception et d’exécution du projet. Il évalue le degré de conformité de l’initiative de développement et de ses produits ou effets escomptés aux politiques et priorités nationales et locales et aux besoins des bénéficiaires visés. Ce critère englobe également la notion de réactivité, c’est-à-dire la capacité de réponse adéquate du PNUD aux priorités nationales et aux besoins évolutifs et émergents ainsi que le changement du contexte et son évolution. Un autre aspect important consiste à déterminer si les défis auxquels le projet était censé apporter des réponses étaient clairement définis, s’ils répondent aux attentes des bénéficiaires et aux besoins de la région de l’intervention, si ces objectifs ont pris en considération le besoin de « no one left behind » si ces objectifs étaient réalisables et si la relation entre les objectifs, les produits, les activités et les apports liés au projet était manifeste, logique et proportionnée compte tenu du contexte, des ressources disponibles et des délais fixés. L’evaluation répondra aux questions suivantes :   * Dans quelle mesure l'engagement du PNUD en faveur de l’ODD16+ reflète-t-il des considérations stratégiques, notamment le rôle du PNUD dans le contexte de développement du pays et son avantage comparatif par rapport aux autres partenaires ? * Dans quelle mesure la théorie du changement présentée dans le document du portefeuille offre-t-elle une vision pertinente et appropriée? Est-elle toujours valable ? * Dans quelle mesure et avec quel succès le portefeuille des projets ODD16+ s'est-il adapté pour répondre à l'environnement externe? * Dans une perspective d'avenir, quelles sont les produits/activités les plus pertinents pour poursuivre, approfondir ou développer ? Qu'est-ce qui est le moins pertinent ? * Le portefeuille ODD16+ a-t-il eu une influence sur les débats et dialogues politiques nationaux sur les sociétés pacifiques, justes et inclusives et a-t-il influencé les politiques nationales sur les réformes de gouvernance et la protection des droits de l'homme ?   Dans quelle mesure le Genre a-t-il été pris en compte et intégré dès la conception en tenant compte des spécificités du pays ?  ***Cohérence :***   * Le processus de mise en œuvre et les produits répondent-ils aux objectifs du cluster gouvernance, du PNUD Tunisie et le CPD 2015-2020 (et aussi avec le nouveau cadre de coopération 2021-2025) ? * Les produits et les résultats escomptés sont-ils alignés avec les principales stratégies de développement du pays ? Sont-ils compatibles avec les besoins de développement humain du pays et des bénéficiaires ciblés? * Les produits et les résultats répondent-ils aux défis de développement spécifiques du pays et des bénéficiaires ciblés ? Y a-t-il eu des conséquences imprévues (positives ou négatives) qui ont eu des répercussions sur les objectifs de développement du pays ? * Les résultats et/ou les progrès vers les résultats sont-ils alignés et contribuent-ils aux objectifs globaux respectifs tels que définis dans l'Agenda 2030 et ses objectifs ? Si ce n'est pas le cas, que faut-il faire pour y parvenir ? * Dans quelle mesure le protefeuille ODD16+ est cohérent avec l’approche genre préconisée par le PNUD (stratégie genre 2018 – Plan stratégique 2018-2021) et le nouveau plan 2022-2025 ?   ***Efficience :*** Il s’agit de mesurer le degré de réalisation des résultats escomptés (produits ou effets) du portefeuille des projets par rapport aux ressources utilisées:   * Les produits ont-ils été réalisés et ont-ils contribué à l'effet escompté à un coût acceptable, par rapport à d'autres approches ayant les mêmes objectifs ? Si oui, quels types d'interventions se sont révélés plus rentables? * Dans quelle mesure les produits du portefeuille des projets ont-ils résulté de l’utilisation rationnelle des ressources ? Dans quelle mesure des produits qualitatifs ont-ils été livrés dans les délais impartis ? * La gestion du programme, la mise en œuvre, les partenariast, le suivi et les dispositions en matière de rapports ont-ils facilité la réalisation des résultats comme prévu ? * Les approches, les ressources, les modèles et le cadre conceptuel du portefeuille sont-ils pertinents pour atteindre les effets escomptés ? Sont-ils suffisamment sensibles aux contraintes politiques et de développement du pays ? * Des ressources adéquates sont-elles mobilisées pour atteindre le résultat souhaité ? Quelles stratégies ont été mises en place pour combler le déficit de ressources ? Dans quelle mesure ces stratégies ont-elles été mises en œuvre ? * Dans quelle mesure les résultats ont-ils contribué à l’équité de genre ? Comment le PNUD a-t-il promu l’égalité entre les genres, les droits de l’homme et le développement humain dans la réalisation des produits ?   ***Efficacité :*** Il s’agit de mesurer le degré de réalisation des résultats escomptés (produits ou effets) de l’initiative ou l’importance des avancées enregistrées au titre de la réalisation des produits et des effets souhaités   * Si les résultats n'ont pas été entièrement atteints, y a-t-il eu des progrès ? Dans l'affirmative, quel est le niveau de progrès vers les résultats? * Quelle a été l'efficacité des partenariats et des synergies mis en œuvre pour assurer la réalisation des résultats ? * Le portefeuille ODD16+ a-t-il travaillé efficacement avec d'autres partenaires internationaux pour fournir des initiatives et des services qui visent à la realisation de l’ODD16+ ? * Dans quelle mesure le projet a-t-il soutenu l'intégration des principaux cadres régionaux, des expériences et des meilleures pratiques internationales dans les plans et stratégies de développement nationaux ? * Le portefeuille ODD16+ a-t-il utilisé des techniques innovantes et des *best practices* dans sa programmation en matière de ODD16+ ? * Quelle est la part du Genre et droits humains dans le budget du portefeuille ? Dans quelle mesure les résultats ont-ils contribué à l’équité de genre ? Comment le PNUD, à travers le portefeuille ODD16+ a-t-il promu l’égalité entre les genres, les droits de l’homme et le développement humain dans la réalisation des produits ?   ***Durabilité :*** Il s’agit d’analyser dans quelle mesure les avantages liés à l’initiative perdurent après l’arrêt de l’aide extérieure au développement. L’évaluation de la durabilité exige d’appréhender la présence de conditions sociales, économiques, politiques, institutionnelles et autres favorables et d’effectuer, sur la base de cette évaluation, des projections sur les capacités nationales à maintenir, gérer et garantir les résultats du développement à l’avenir.   * Quels mécanismes ont été mis en place par le portefeuille ODD16+ pour aider le gouvernement et les partenaires institutionnels à pérenniser les améliorations apportées par ces interventions en matière de ODD16? Un plan de sortie (exit strategy) a-t-il été préparé pour anticiper sur la transitiond e fin de projet ? * Quelles sont les données probantes qui montrent que les résultats obtenus jusqu'à présent seront durables au-delà de la période du portefeuille ODD16+ ? En cas de données manquantes , comment peut -on adapter les projets/activités pour les fournir et assurer la durabilité de l’intervention ? * Des plans nationaux visant à promouvoir l’ODD16+ sont-ils en place ou susceptibles d'être élaborés, approuvés et mis en œuvre au cours des prochaines années ? Et au-delà de la période de programmation? * Quels changements devraient être apportés à l'ensemble actuel des partenariats afin de promouvoir la durabilité à long terme ? * Un soutien de suivi après la fin des activités liées aux résultats a-t-il été discuté et formalisé ? Existe-t-il une stratégie de sortie claire ? * Quelles sont les indications qui tendent à démontrer la durabilité des résultats obtenus, par exemple, grâce au développement des capacités nécessaires (en termes de systèmes, de structures, de personnel, etc.) ?   L'évaluation devrait également comprendre une appréciation de la mesure dans laquelle la conception, la mise en œuvre et le suivi du programme ont pris en considération les questions transversales suivantes :  **Mise à jour des risques sociaux et environnementaux (SESP)**  **Les droits de l'homme**  Dans quelle mesure lespersonnes vulnérables et marginalisées ont-ils bénéficié du travail du portefeuille ODD16+ ?  **Intégration de la dimension de genre**   * Dans quelle mesure le genre a-t-il été pris en compte dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des projets du portefeuille ODD16+ ? * Les données des marqueurs de genre affectées aux projets sont-elles représentatives de la réalité (l'accent devrait être mis sur les projets des marqueurs de genre 2 et 3) ? * Dans quelle mesure les mécanismes et politiques mis en place permettent-ils de pérenniser les résultats obtenus en matière d’égalité de genre, d’autonomisation des femmes, de droits fondamentaux et de développement humain ?   Sur la base de l'analyse ci-dessus, la/le consultant.e devra fournir des recommandations sur la manière dont le portefeuille ODD16+ et ses projets devraient ajuster leur programmation, leurs stratégies de mise en œuvre, de mobilisation des ressources, de communication et de leurs méthodes de travail et/ou ses structures de gestion pour s'assurer que le *outcome change* soit réalisé avant la fin du portefeuille ODD16+. L'évaluation devrait en outre permettre de tirer des enseignements pour le soutien du PNUD dans le pays et ailleurs sur la base de cette analyse. | | | | |
| V. APPROCHE METHODOLOGIQUE: | | | |
| L'évaluation du portefeuille ODD16+ sera réalisée par un∙e consultant∙e international∙e qui sera en contact avec un large spectre de parties prenantes et de bénéficiaires, notamment des fonctionnaires des gouvernements nationaux et locaux, des instances independantes, des donateurs, des organisations de la société civile, des universitaires et des experts en la matière, des représentants du secteur privé et des membres de la communauté.  L'évaluation du portefeuille devrait reconstruire la "théorie du changement" (TOC) pour déterminer les liens de cause à effet entre les défis du développement, les interventions que le portefeuille a soutenues et observer les progrès du portefeuille aux niveaux national et local en Tunisie.  Les preuves obtenues et utilisées pour évaluer les résultats du soutien du portefeuille doivent être triangulées à partir de diverses sources, y compris des données vérifiables sur les indicateurs de base, les cibles, les realisations, les rapports, évaluations et documents techniques existants, les entretiens avec les parties prenantes, les groupes de discussion, les enquêtes et les visites sur le terrain.  Sur la base des lignes [directrices du PNUD en matière d’évaluation](http://web.undp.org/evaluation/guidance.shtml) et en consultation avec le Bureau du PNUD en Tunisie, l’évaluation sera conduite en présentiel ou à distance (compte tenu du contexte de la pandémie Covid-19), de manière inclusive et participative, impliquant les principales parties prenantes dans l’analyse. Au cours de l’évaluation, le consultant est invité à appliquer les approches suivantes pour la collecte et l’analyse des données :   * Examen approfondi des documents pertinents, y compris les CPDs pour les période allant de 2015 à 2025 (CPD 2015-2020, et CPD 2021-2025), le document du portefeuille des projets, les documents des projets du portefeuille, les plans de travail annuel (portefeuille et projets), les différents rapports (bimensuel, annuel), les publications techniques et évidences produits au titre du portefeuile. * Des entretiens physiques ou à distance avec les partenaires nationaux de la presidence du gouvernement et d’autres partenaires des projets, des partenaires au développement/donateurs, les CTPs des projets et le personnel du portefeuille ODD16+. Des focus groups peuvent etre organisées si necessaire. * L'équipe d'évaluation se rendra sur certains sites de projets pour observer directement les progrès et les réalisations et pour recueillir les meilleures pratiques/leçons apprises. Les évaluateurs se baseront sur les évidences et des données probantes documentées grâce à un ensemble convenu de méthodologies de terrain et d'entretiens, notamment :   - Entretiens avec les principaux partenaires et parties prenantes  - Questionnaires d'enquête, si neccessaire  - Observation participative, groupes de discussion et techniques d'évaluation rapide.  - Tout autre entretien pertinent selon l’approche et la méthodologie choisies.   * Une session de briefing/debriefing sera planifié au debut, après la revue documentaire du portefeuille et à la fin de la mission. | | | |
| VI. RESULTATS & LIVRABLES ATTENDUS : | | | |
| La/le consultant∙e préparera des rapports qui permettront de trianguler les résultats afin de répondre aux questions de l'évaluation finale, de mettre en évidence les principaux changements significatifs par rapport aux documents politiques thématiques clés, de tirer les leçons de l'expérience, de présenter les résultats et les recommandations, en tenant compte des commentaires et des réactions du personnel sélectionné. La structure des rapports doit être utilisée pour guider le lecteur vers les principaux domaines (voir annexe 4). Le langage des rapports doit être simple, sans jargon et avec des termes spécialisés expliqués.  Les résultats attendus d’evaluation dont le chef d’equipe d’evaluation est responsable :   * Un **Rapport initial** sur la méthodologie d'évaluation, le plan de travail et la structure du rapport d’évaluation. Le rapport initial doit détailler la méthodologie, les outils de collècte de données, le calendrier spécifique des activités et des résultats de l'évaluation et proposer des visites de sites spécifiques et des parties prenantes à interviewer. Des protocoles doivent être élaborés pour les différentes parties prenantes. Le rapport initial doit être discuté et approuvé par la direction avant que les évaluateurs ne procèdent aux visites sur place; * Un **Rapport intermediaire d'évaluation** et une présentation, à exposer lors d’un atelier de debriefing. Les commentaires reçus lors de ces sessions doivent être pris en compte lors de la préparation du rapport final. Les évaluateurs produiront une "piste d'audit" indiquant si et comment chaque commentaire reçu a été pris en compte dans les révisions du rapport final; * Un **Rapport d'évaluation final** y compris un résumé de 2-3 pages de l’évaluation incluant les questions soulevées lors de la présentation du projet   L'équipe d'évaluation doit se référer au Guide d'évaluation du PNUD pour le modèle de rapport d'évaluation et les normes de qualité. Le plan du rapport d’évaluation est fourni en annexe. | | | |
| VII. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION ET COMPÉTENCES REQUISES | | | |
| L'évaluation des résultats sera effectuée par un∙e consultant∙e international∙e | | | |
| VII.A QUALIFICATIONS REQUISES DU CHEF DE L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION (consultant international) | | | |
| **Education:** | * Master(BAC+5) en sciences politiques, sociales, économiques, administration publique, ou domaines similaires. Un doctorat serait un atout. | | |
| **Experience Professionelle :** | * Au moins 10 ans d'expérience dans le domaine de la gouvernance démocratique ; * Au moins 5 ans d'expérience au niveau international dans la conduite d'évaluations du gouvernements et des agences ONU dans le domaine de la gouvernance democratique ; * Au moins 2 experiences avec l'ONU en soutien au gouvernement et à la société civile, preferablement en Tunisie ; | | |
| **Langues requises:** | * Excellente maîtrise du français et de l’anglais et excellente capacité rédactionnelle | | |
|  | Les offres seront évaluées sur la base de la méthode de notation pondérée. L'attribution du contrat devrait être faite en fonction de l’évaluation des offres déterminée comme suit :    a) Conformité aux critères et qualifications requises / acceptabilité  b) Obtention du meilleur score sur un ensemble prédéterminé de pondération des critères techniques et financiers spécifiques.  Poids des critères techniques : 70%  Poids des critères financiers : 30%  Les critères techniques seront pondérés à 70 % comme suit :  méthodologie = 30 %, expérience dans le domaine concerné = 30 % et education = 10 %.  Seuls les candidats ayant obtenu un minimum de 70 points serait considéré pour l'évaluation financière. | | |
| **VIII. ÉTHIQUES DE L’EVALUATION :** | | | |
| Cette évaluation sera menée conformément aux principes énoncés dans les [«Lignes directrices éthiques pour l'évaluation» de l'UNEG](http://web.undp.org/evaluation/guidance.shtml). et les consultantes doivent signer le Code de conduite éthique pour les évaluations du PNUD. Les évaluateurs doivent être libres de tout conflit d'intérêt. À cette fin, les consultants intéressés ne seront pas pris en considération s'ils ont été directement et substantiellement impliqués, en tant qu'employé ou consultant, dans la formulation des stratégies et des programmes du PNUD relatifs aux résultats et aux programmes examinés.  Le code de conduite et un formulaire d'accord à signer par chaque consultant figurent à l'annexe 5. | | | |
| **IX. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE :** | | | |
| La/le consultan∙e devra compléter sa mission pour une durée totale de 30 jours ouvrables.  Pour le bon déroulement de la mission, la/le consultant∙e travaillera en étroite collaboration avec le Coordinateur du Portfeuille, l’équipe du portefeuille, le Team Leader du Cluster Gouvernance, du Responsable S&E du PNUD Tunisie et le responsable S&E du portefeuille ODD16+, sous la supervision générale de la Représentante Résidente Adjointe qui fournira des orientations stratégiques à l'achèvement satisfaisant des livrables. L’équipe de coordination du portefeuillefacilitera le travail du-de la consultant.e, notamment les accès aux partenaires de développement, aux bénéficiaires et aux principales parties prenantes. Le (la) responsable S&E du PNUD assurera l’assurance qualité et orientera le consultant pour le respect des normes du PNUD.  Conformément aux nouvelles réglementations du PNUD, un panel conjoint sera sollicité pour la validation des livrables. | | | |
| **X. PLANNING DES LIVRABLES :** | | | |
| **Livrables** | | **Echéancier**  **Consultant international (jours de travail)** | **Echeancier à partir de la date de signature de contrat** |
| 1. Rapport initial sur la méthodologie d'évaluation, le plan de travail et la structure du rapport d’évaluation | | 5 jours de travail (à distance) | 9 jours apres la signature de contrat |
| 2. Rapport intermediaire d'évaluation et une présentation, à exposer lors de la réunion de débriefing | | 15 jours de travail (en presentiel) | 34 jours apres la signature de contrat |
| 3. Rapport final, y compris un résumé de 2-3 pages de l’évaluation incluant les questions soulevées lors de la présentation du rapport intermédiaire | | 10 jours de travail (à distance) | 48 jours apres la signature de contrat |
| **XI. PLANNING DES PAIEMENTS :** | | | |
| Les consultants intéressés doivent indiquer les taux d'honoraires demandés lorsqu'ils soumettent leur manifestation d'intérêt en USD.  Les frais de mission se rapportant aux déplacements et à l’hébergement pendant les visites de terrain, devront être inclus (séparément) dans l’offre financière.  Pour les frais de mission il faudra prévoir un déplacement d’au moins 18 jours en Tunisie avec 11 jours sur Tunis et un déplacement dans les gouvernorats de Gabès, Médenine et Tataouine. Le déplacement pourra se faire dans une voiture facilité par le PNUD. Les autres frais seront pris en charge par la∙e consultant∙e. | | | |
| Rapport initial – 20%  Rapport intermediaire – 50%  Rapport final – 30% | | | |

|  |
| --- |
| VI. SIGNATURES – CERTIFICATION DES TERMES DE REFERENCE : |
| Supervisor :  Name : Eduardo Lopez-Mancisidor , Coordonnnateur du Portefeuille ODD16+  Signature: Date: |
| Supervisor :  Name : Hosni Mouelhi, Team Leader Gouvernance  Signature:  Date: |
| Chief de Division/Section :  Name : Eugena Song, Représentante Résidente Adjointe  Signature:  Date: |

## ANNEX 1 - DOCUMENTS A CONSULTER

* Document du Plan Cadre d’Aide au Développement des Nations Unies (PNUAD) 2015-2020 et 2021-2025;
* Document du Programme de Coopération entre la Tunisie et le PNUD (CPD) 2015-2019 et 2021- 2025;
* Politiques UNEG et PNUD en matière d’évaluation ;
* UNDP 2019 Evaluation Guide and addendum
* UNDG RBM Handbook
* UNDG Ethical Code of Conduct of Evaluators
* Documents du portefeuille/ projets, rapports d’évaluation des projets réalisés
* Plans de travail annuels signés du programme  et des projets du portefeuille ODD16;
* Rapports de progrès trimestriels et annuels du portefeuille/projets ;
* Autres documents pertinents produits dans le cadre de la mise en œuvre du projet ;
* Informations financières.
* NB : Bien que les documents mentionnés doivent être examinés et consultés, cela ne doit pas empêcher les consultants d'examiner et de consulter d'autres documents qui seront considérés comme utiles pour garantir des informations adéquates et fiables aux fins de cette mission.

## Annex 2: MATRICE D’EVALUATION

La matrice d’évaluation est un outil que le PNUD suggère à l’évaluateur d’inclure dans le rapport initial comme référence pour planifier et conduire une évaluation. Elle sert également d’outil utile pour résumer et présenter visuellement l’élaboration et la méthodologie de l’évaluation pour les discussions avec les parties prenantes. Elle détaille les questions auxquelles l’évaluation va répondre, les sources des données, leur mode de collecte, les outils d’analyse ou les méthodes appropriées pour chaque source de données, ainsi que la norme ou la mesure par l’intermédiaire de laquelle chaque question sera évaluée.

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Critères d’évaluation appropriés | Questions clés | Sous questions spécifiques | Sources de données | Méthodes / Outils de collecte des données | Indicateurs / Norme de réussite | Méthodes pour analyser les données |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |

## Annex 3: Evaluation Report Template

La longueur du rapport ne doit pas dépasser 40 pages au total (sans compter les annexes)

Titre et pages d'ouverture

- Table des matières

- Liste des acronymes et abréviations

- Résumé

- Introduction

- Description de l'intervention

- Portée et objectifs de l'évaluation

Portée de l'évaluation

Objectifs de l'évaluation

Critères d'évaluation

Questions d'évaluation

- Approche et méthodes d'évaluation

Sources de données

Échantillon et base de sondage (le cas échéant)

Procédures et instruments de collecte des données

Normes de performance

Engagement des parties prenantes

Considérations éthiques

Informations générales sur les évaluateurs

Principales limites de la méthodologie

- Analyse des données

- Constatations et conclusions

Constatations (y compris genre et vulnérabilités)

Conclusions

- Recommandations (y compris genre et vulnérabilités)

- Leçons apprises

- Annexes du rapport

## Annex 5: Ethical Code of Conduct for UNDP Evaluations

Chaque membre de l’équipe d’évaluation doit lire attentivement, comprendre et signer le « Code pour les évaluateurs dans le système des NU », disponible en pièce jointe.

Evaluators:

1. Must present information that is complete and fair in its assessment of strengths and weaknesses so that decisions or actions taken are well founded
2. Must disclose the full set of evaluation findings along with information on their limitations and have this accessible to all affected by the evaluation with expressed legal rights to receive results.
3. Should protect the anonymity and confidentiality of individual informants. They should provide maximum notice, minimize demands on time, and: respect people’s right not to engage. Evaluators must respect people’s right to provide information in confidence and must ensure that sensitive information cannot be traced to its source. Evaluators are not expected to evaluate individuals and must balance an evaluation of management functions with this general principle.
4. Sometimes uncover evidence of wrongdoing while conducting evaluations. Such cases must be reported discreetly to the appropriate investigative body. Evaluators should consult with other relevant oversight entities when there is any doubt about if and how issues should be reported.
5. Should be sensitive to beliefs, manners and customs and act with integrity and honesty in their relations with all stakeholders. In line with the UN Universal Declaration of Human Rights, evaluators must be sensitive to and address issues of discrimination and gender equality. They should avoid offending the dignity and self-respect of those persons with whom they come in contact during the evaluation. Knowing that evaluation might negatively affect the interests of some stakeholders, evaluators should conduct the evaluation and communicate its purpose and results in a way that clearly respects the stakeholders’ dignity and self-worth.
6. Are responsible for their performance and their product(s). They are responsible for the clear, accurate and fair written and/or oral presentation of study limitations, findings and recommendations.
7. Should reflect sound accounting procedures and be prudent in using the resources of the evaluation.

**Evaluation Consultant Agreement Form[[2]](#footnote-3)**

**Agreement to abide by the Code of Conduct for Evaluation in the UN System**

**Name of Consultant:** \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Name of Consultancy Organization** (where relevant)**:** \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**I confirm that I have received and understood and will abide by the United Nations Code of Conduct for Evaluation.**

Signed at \_\_\_ on \_\_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Selon les politiques et procédures du programme et des opérations du PNUD ([POPP](https://popp.undp.org/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=/UNDP_POPP_DOCUMENT_LIBRARY/Public/PPM_Programming%20Standards_Formulate%20Programmes%20and%20Projects.docx&action=default)), "Un portefeuille peut être créé de deux ou plusieurs projets contribuant à des résultats partagés (par exemple, des projets contribuant au même effet ou ODD, ou ayant les mêmes groupes cibles/zone géographique). Il s'agit d'une approche facultative destinée à réduire les coûts de transaction liés à la conception, au suivi, à la mise en œuvre, à la supervision et à la présentation de rapports sur les projets, puisque de nombreuses fonctions requises sont effectuées pour le portefeuille plutôt que séparément pour chaque projet. Les portefeuilles sont également destinés à améliorer l'intégration des projets qui contribuent à des résultats partagés, car ils sont gérés plus étroitement ensemble" (paragraphe 28). [↑](#footnote-ref-2)
2. www.unevaluation.org/unegcodeofconduct [↑](#footnote-ref-3)